

Jour de séance 62

le vendredi 17 décembre 2021

9 h

Prière.

Conformément à la motion 81, certains parlementaires participent aux délibérations de la Chambre de façon virtuelle.

M<sup>me</sup> Mitton (Memramcook-Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à rétablir les services d'urgence et l'accès aux lits de soins actifs à l'Hôpital mémorial de Sackville. (Pétition 40.)

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que la sanction royale aura lieu.

S.H. la lieutenant-gouverneure est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Le président s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

L'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick a adopté au cours de la période de session écoulée plusieurs projets de loi que je prie respectueusement en son nom Votre Honneur de sanctionner.

Le juriste donne lecture du titre des projets de loi, que voici :

- 64, *Loi modifiant la Loi concernant la podiatrie ;*
- 65, *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial ;*
- 66, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation ;*
- 67, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics ;*
- 68, *Loi modifiant la Loi sur les recours dans le secteur de la construction ;*
- 70, *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson ;*
- 71, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension ;*
- 77, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité ;*
- 80, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins ;*
- 82, *Loi concernant la réforme de la gouvernance locale ;*
- 83, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment ;*
- 84, *Loi modifiant la Loi sur la police.*

Son Honneur accorde sa sanction, en ces termes :

La reine le veut. It is the Queen's wish.

Le greffier adjoint proclame la sanction de Son Honneur, en ces termes :

Au nom de Sa Majesté, S.H. la lieutenant-gouverneure sanctionne ces projets de loi, les édicte et en ordonne l'impression.

Son Honneur se retire de la Chambre. Le président de l'Assemblée remonte au fauteuil.

La séance est levée à 10 h 43.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

réponse à la pétition 31

(16 décembre 2021).